TRAME ACTION COLLECTIVE

« Connaissez-vous l'accès aux droits de l'assurance maladie ?

Les droits de santé en France »

Durée de la séance : 1 heure 30

Engagement de la relation / pose du cadre (15min)

- **Présentation des *animateurs / animatrices***

- Présentation *du contexte* (lieu, réseau, programme ETP, autres ateliers et parcours patient, orientation…).

- ***Pose du cadre***
 - S'assurer en amont que l'environnement soit propice à l'expression (calme, définir avec la personne si l'entourage est présent ou non).
 - Se mettre d'accord sur ce que l'on transmet à l'extérieur (autres professionnels accompagnant le patient).
 - Définir ensemble des règles de fonctionnement pour créer le lien de confiance (confidentialité, bienveillance) : *« De quoi avez-vous besoin pour vous sentir à l'aise pendant la séance ? ».*

- **Présentation de ce qui va se passer, *des intentions* des animateurs.rices**, *« on est là pour parler de l'accès aux droits, étape préalable et nécessaire pour ensuite avoir accès aux soins. C'est un thème qui vous préoccupe peut-être ou qui est important pour vous d'approfondir »*, *« on ne va pas pouvoir répondre à tout mais on peut programmer d'autres séances possibles si besoin »*, *« on va essayer de partir le plus possible de vos attentes, de vos besoins »*.

- **Exploration de *l'aisance de la personne dans le système de santé en France*** avant/après la séance.

Exemple d'outils proposé (facultatif) : Mur de l'humeur ou blob

Détermination de ou des objectifs présumés de la séance (5min)

On serait contents.es si, à la fin de la séance, les participants ont pu :

- Mieux comprendre le fonctionnement du système de santé français : c'est quoi la CPAM/Sécurité Sociale/Assurance Maladie, expliquer les acronymes (AME, C2S, CMU, etc.)
- Mieux comprendre comment accéder à un médecin, etc. en France et par cela : amener vers les droits en santé (délai, type, etc.). Cibler les droits en santé que l'on va détailler en fonction du public auprès duquel aura lieu l'atelier : AME et/ou PUMA/C2S et/ou PUMA/mutuelle
- Identifier les documents nécessaires à l'ouverture de tel ou tel droit en santé, en fonction de sa situation personnelle
- Identifier les lieux ressources : Où peut-on demander de l'aide pour remplir son dossier ? Les différentes structures, etc. + ressources existantes : plateforme Solidarité Grenoble.

Identification des lieux ressources en terme d'accès aux droits

Outil/consigne : carte de l'agglomération grenobloise et photos des lieux

Animation : situer les lieux prioritaires en s'appuyant sur les connaissances existantes des participants :
Montrer une carte : Est-ce que vous connaissez déjà ce lieu ? Sauriez-vous où ils se trouvent sur la carte et quel transport en commun prendre pour y aller ?

Accès aux droits :
-MDH
-CPAM
-ADATE / SPADA
-CASO MDM
-PASS CHUGA
-Porche HCE (pour PASS pédiatrique)
-PASS GHM
-PASS Psy
-CCAS
-Solident

Accès aux soins :
-Pharmacie
-CDS
-Urgences GHM
- Maisons médicales de garde
- SOS Médecin

Découvrir les différents régimes et identifier les outils clés pour ma situation

Outil/consigne : Cartes « accès aux droits » du POP's

Adapter la présentation des cartes en fonction des possibilités d'accès aux droits des participants. Réagencer les cartes pour expliquer les parcours.

-PUMA + CSS
-Parcours de soins
-Carte AME
-Refus de soins
-Dépassement d'honoraires
-Attestation CSS papier
-Carte renouvellement
-Carte avec un enfant pour expliquer que pas de délais de 3 mois
-Carte CPAM – Assurance Maladie avec le logo

Distribution de documents

- Flyers des permanences des médiatrices en santé
- Flyers « Où se soigner ? » du POP'S, une fois mis à jour
- Facultatif : Logigramme droits en santé (réalisé par MDM)

Clôture de la séance (5min)

- **Exploration de *l'aisance de la personne dans le système de santé en France*** avant/après la séance.

Outils proposé (facultatif) : Mur de l'humeur ou blob